

Troubles visuels chez 12 % des enfants de 3 ans

Un jeune sur quatre âgé de 16 à 24 ans souffre de myopie. Cette estimation admise pour les pays du Benelux est même plus inquiétante encore en Belgique, si l'on se réfère aux statistiques développées lors des visites médicales passées par nos enfants : près de 12 % des enfants présenteraient un déficit d'acuité visuelle dès la première maternelle !

Les yeux de vos enfants sont en danger ! On vous en a déjà parlé il y a quelques mois : le nombre de nouveaux cas de myopie a doublé en moins de deux générations. Les écrans et l'allongement des études seraient les deux grands fautifs.

Existe-t-il des chiffres plus précis en Communauté française ? Oui ! La ministre de l'Enfance, Alda Greoli (cdH) les a transmis à la députée Carine Lecomte (MR)

DÉPISTAGE PRÉCOCE

L'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) ne collecte pas d'infos sur la myopie de façon spécifique, même s'il a généralisé un programme de dépistage précoce des troubles visuels chez les enfants de 18 à 47 mois. En 2016, ce ne sont pas moins de 31.308 enfants qui ont ainsi été dépistés, soit près d'un enfant sur deux.

Où trouver alors des statistiques ? Au niveau de la Promotion de la santé à l'école (PSE). « Le dépistage des troubles vi-

suels se fait pour tous les enfants à chaque bilan de santé systématique, en 1^{re} et 3^e maternelle, en 2^e, 4^e et 6^e primaire, ainsi que lors des bilans de santé du secondaire », explique Alda Greoli. « En cas d'acuité visuelle diminuée, un renvoi est fait chez l'ophtalmologue (...) Une estimation de prévalence des troubles visuels (en général) peut être obtenue par la proportion d'enfants présentant un déficit d'acuité visuelle ou porteurs d'une correction. En 2013-2014, la prévalence en 1^{re} maternelle était de 11,8 %, elle était de

En 2016, l'ONE a dépisté pas moins de 31.308 enfants, soit près d'un enfant sur deux

16,8 % en 3^e maternelle, de 18,9 % en 2^e primaire et de 28,4 % en 6^e primaire. » Plus d'un enfant sur quatre et bien avant l'âge de 16 ans !

« L'objectif du dépistage étant clinique et non statistique, le test de l'acuité visuelle se fait avec les lunettes lorsque l'enfant en porte, afin de savoir si celles-ci sont toujours bien adaptées », re-

prend la ministre. « D'après les données du recueil, en prenant en compte une valeur seuil d'acuité visuelle inférieure à 7 (dixièmes) pour un œil au moins, la proportion d'enfants présentant un déficit d'acuité visuelle non corrigé ou insuffisamment corrigé détectés par la PSE était alors de 8,5 % en 1^{re} maternelle, de 10,4 % en 3^e maternelle, de 8,4 % en 2^e primaire et de 10,7 % en 6^e primaire. »

96,5 % DE MYOPES

Se basant sur une étude, déjà ancienne, de l'ONE ciblant les enfants de moins de 6 ans, Alda Greoli note que « la prévalence de la myopie augmente en effet considérablement, et cette augmentation est encore plus nette en Asie, où c'est devenu un problème majeur de santé publique : en Corée, 96,5 % des recrues militaires de 19 ans sont myopes ! Ce qui semble déterminant dans le développement de la myopie, outre l'hérédité, c'est le manque d'activités extérieures et le temps passé aux études. Davantage que les écrans eux-mêmes, c'est le temps passé à l'extérieur, permettant de porter le regard au loin à la lumière naturelle, qui semble déterminant. Les messages de santé publique en Asie (Singapour, Taïwan, Chine) incitent les écoles et les enfants à développer les activités extérieures pour infléchir la tendance ». ●

DIDIER SWYSEN